

## GRAND RENDEZ-VOUS #3

POIGNY-LA-FORÊT: LES ATELIERS COMMUNAUX  
PROGRAMME ORDINAIRE ET ARCHITECTURE REMARQUABLE

MARDI 26 SEPTEMBRE 2017



CYCLE DE GRANDS RENDEZ-VOUS DU CAUE 78  
SUR LE THÈME DE "LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE"

## LES GRANDS RENDEZ-VOUS DU CAUE 78

“Toutes ces dernières années, quand on parlait d'architecture, il n'était question que des grands projets phares des grandes métropoles : Grande bibliothèque, Grand Louvre, Grand stade... J'ai voulu cette fois que l'on parle du reste, de ces petites opérations bien faites susceptibles de changer la vie, partout, dans les bourgs, les villages, les banlieues et tout ce péri-urbain délaissé”. Frédéric Bonnet, urbaniste, à propos de son projet Nouvelles Richesses, lauréat du concours pour le commissariat du Pavillon Français de la Biennale de Venise 2016.

### La transformation du territoire

Adhérent à ce propos de l'architecte et urbaniste Frédéric Bonnet, le CAUE des Yvelines a décidé d'organiser en 2017 un cycle de rencontres ou « Grands » Rendez-Vous dédiés à la transformation du territoire par de « petites » opérations. De décrypter et mettre en débat des réalisations de qualité dont il a pu initier et accompagner l'émergence au sein de communes rurales ou de quartiers de ville yvelinois.

### Du sur-mesure

Au sein d'une production banalisée et oubliée des paysages dans lesquels elle s'inscrit, des réalisations de qualité voient le jour, empreintes d'attentions à leur contexte et génératrices de « bien vivre ». Revenir sur le long processus de gestation de ces projets sur-mesure et donner à voir la démarche de chacun de leurs intervenants est, pour le CAUE, un prolongement essentiel de son accompagnement d'une commune sur-mesure.

### L'architecture au-delà de

Par la présentation détaillée de ces réalisations extérieures, ces Grands Rendez-Vous veulent susciter l'envie de « bien faire » et rapprocher chacun de l'architecture au sens large, qu'elle ne soit pas limitée au seul aspect formel, ni réduite aux idées toutes faites. Que ces opérations participent de la qualité du cadre de vie de notre quotidien, sachant qu'il y a toujours une intelligence dans l'appréhension d'un projet même banal.

### De Poigny la Forêt à Mayres

Grâce à la volonté de la commune, accompagnée par le CAUE depuis 2010, un bâtiment d'une grande qualité architecturale abrite désormais les ateliers communaux de Poigny-la-Forêt au coeur de la forêt de Rambouillet. Avec une grande finesse, le bâtiment s'articule avec le paysage, les espaces techniques avec les espaces culturels et de convivialité, tout en accueillant un logement.

Mettre cette réalisation en regard de l'opération de Mayres dans le Puy-de-Dôme est l'occasion d'attirer l'attention sur des projets modestes ou ordinaires et sur l'importance et la possibilité d'utiliser les ressources locales, une question qui touche aujourd'hui un grand nombre de communes rurales.

## LE CAUE DES YVELINES

Depuis sa création, le CAUE des Yvelines met son expertise et sa connaissance fine du territoire à la disposition des élus et de tous les publics. Il assure une mission de service public et accompagne, sensibilise et forme les maîtres d'ouvrage, publics et privés, mais aussi les particuliers, dans les domaines qui touchent au cadre de vie. Cette mission à la fois technique et culturelle est assurée par une équipe composée essentiellement d'architectes et de paysagistes.

Comme les Grands Rendez-Vous, la collection des *Retours d'expériences* publiée par le CAUE depuis 2014, revient sur certains accompagnements de communes et de particuliers menés par le CAUE. Au nombre de 7 aujourd'hui, ces cahiers organisés par thématiques, associent observations, recommandations et témoignages.

Quelques réalisations initiées et/ou accompagnées par le CAUE :



ATELIERS COMMUNAUX / LOGEMENT / CLUB-HOUSE  
POIGNY-LA-FORÊT // BOIDOT ET ROBIN ARCHITECTES  
© Clément Guillaume



ATELIERS COMMUNAUX MORAINVILLIERS  
// KÉROSÈNE ARCHITECTES



SALLE DE FÊTES / VESTIAIRES BREUIL-BOIS-ROBERT  
// KÉROSÈNE ARCHITECTES



SALLE D'ACTIVITÉS SPORTIVES & ATELIER COMMUNAL  
LONGNES // AV-A ARNOLD VELAY ARCHITECTE



MUSÉE DE LA BALLONNIÈRE MOISSON  
// P.BERTRAND ET N. HEBERT ARCHITECTES



SALLES D'ANIMATION DE LA MARE PASLOUE  
MAGNANVILLE // TERRENEUVE ARCHITECTES

## PROGRAMME

13h30 \_ Accueil autour d'un café

14h00 \_ Ouverture par Philippe Benassaya, conseiller départemental, président du CAUE 78  
et Thierry Convert, maire de Poigny-la-Forêt

14h10 \_ Introduction et présentation du Grand Rendez-Vous  
Annie Boyer et Bruce Plancke, architectes conseillers CAUE 78

14h15 \_ Des nouvelles des Nouvelles Richesses, présentée à la Biennale d'architecture de Venise 2016  
Christelle Berger, architecte conseiller CAUE 78

14h30 \_ Réalisation des ateliers communaux : Poigny-la-Forêt (78)  
Thierry Convert, maire de la commune  
Pierre Dubois, 1<sup>er</sup> adjoint au maire  
Christian-Pierre Kulawik, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire  
Emilien Robin, architecte, Agence Boidot Robin architectes

15h15 \_ Extension de la salle des fêtes de Mayres (63) et réhabilitation de la cave Marc à Plauzat (63)  
avec Christophe Desvignes, architecte responsable du projet, agence Boris Bouchet architectes

16h00 \_ Discussion avec la salle  
Thierry Convert, maire de la commune  
Pierre Dubois, 1<sup>er</sup> adjoint au maire  
Christian-Pierre Kulawik, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire  
Emilien Robin, architecte, Agence Boidot Robin architectes  
Christophe Desvignes, architecte, Agence Boris Bouchet architecte

17h00 \_ Clôture de l'après-midi et ouverture sur le prochain Grand Rendez-Vous du CAUE

> 12 décembre 2017 : Palimpsestes à Mantes-la-jolie

## DES NOUVELLES DES "NOUVELLES RICHESSES"

Depuis sa création en 1895, la Biennale de Venise est une des plus importantes manifestations artistiques européennes. Au plan de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, elle dévoile les questionnements et inventions du moment et influence en retour les réflexions et les productions qui suivent ce temps de brassage et d'échange.

### **Le Pavillon français de la Biennale 2016**

Lors de l'édition 2016, intitulée 'Nouvelles du Front', le projet de l'agence OBRAS/AJAP2014 a été retenu par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et par le ministère de la Culture et de la Communication pour la mise en oeuvre du Pavillon français et le commissariat de ses expositions.

Sous le titre 'Nouvelles Richesses', il donnait un éclairage fort à des valeurs et orientations qui sont chères aux CAUE dans leur travail auprès des communes et des particuliers, et mettait l'accent sur l'architecture ordinaire en France, d'où le choix d'en présenter à nouveau la démarche lors de ce troisième Grand Rendez-Vous.

*Les Nouvelles Richesses ont mis en place une démonstration, au sein du pavillon français, où face à l'adversité que représente la banalité, un engagement fera émerger quotidiennement, modestement du remarquable dans le familier.*

Préface de l'ouvrage *Nouvelles Richesses*

### **Une démarche collective**

L'agence OBRAS-Frédéric Bonnet et le collectif AJAP2014 se sont rencontrés autour du projet pour le Pavillon français, convaincus de la légitimité d'un engagement commun pour provoquer une prise de conscience de la situation de l'architecture à une échelle territoriale. Le projet «Ailleurs commence ici» de l'équipe PEROU est également intégré au travail de l'équipe lauréate.

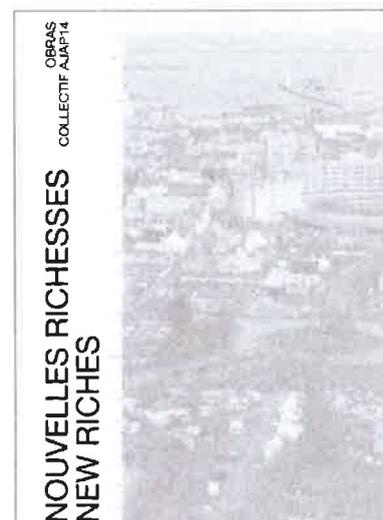
Et comme le collectif appelle le collectif, l'équipe s'est élargie avec le concours de MYOP, de France Territoire Liquide, des éditions Fourre-Tout, des Ecoles nationales supérieures d'architecture, des architectes-conseils de l'Etat, des maisons de l'architecture, des CAUE, des communes et de tous les architectes dont les travaux ont été présentés dans l'exposition, la liste étant non exhaustive.

### **Pour des lieux ordinaires**

La sélection des 120 projets présentés dans l'exposition « Nouvelles Richesses » à la Biennale d'architecture de Venise témoigne d'une grande diversité d'engagements. Qu'il s'agisse de territoires métropolitains ou suburbains, de campagnes urbaines ou de petites villes, de situations plus rurales, l'architecture est l'occasion d'une création constante de richesses, au-delà des édifices ou des espaces publics qu'elle contribue à construire. Cette richesse advient aussi dans les territoires « ordinaires » qui sont en apparence à l'écart des grands flux économiques liés à la mondialisation et au dynamisme des métropoles.



Pavillon français, Biennale de Venise, 2016



Couverture de l'ouvrage *Nouvelles Richesses*, 2016

## REGARD SUR DEUX NOUVELLES RICHESSES :

Outre leur engagement commun en faveur d'une architecture ordinaire de qualité, les opérations valorisées par les Nouvelles Richesses abordent chacune des thématiques plus spécifiques.

### « L'infrastructure revisitée »



Aménagement d'espaces publics à Chaliers (15), Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés, 2014 © Benoit Alazard

Chaliers, village du Cantal installé sur un éperon dominant les méandres de la Truyère, 180 habitants, dont 30 dans le bourg tout au long de l'année, a engagé la mise à jour de son réseau d'assainissement. Puis, celle de la collecte des ordures. Ce double programme plutôt technique a évolué vers un programme d'embellissement du village qui a permis d'en redessiner les sols et les mobiliers dans un aménagement tout en délicatesse et à la mesure des qualités préexistantes. « Rien ne change et pourtant tout change ».

<http://www.nouvellesrichesses.fr/fr/projets/infrastructure-revisitee/>

[http://www.atelierarchitecture.fr/Urba\\_Chaliers.html](http://www.atelierarchitecture.fr/Urba_Chaliers.html)

### « Petite leçon d'économie appliquée »



Accueil péri-scolaire à Tendon (88) ; HAHA architectes, 2012

Utiliser la ressource locale a été le maître mot de cette réalisation qui met en avant une filière bois locale, liée à la présence de forêts de hêtre. L'expérience de la commune Vosgienne de Tendon a réussi à démontrer le savoir-faire des entreprises locales et certaines potentialités du bois de hêtre, ressource de la région.

<http://www.nouvellesrichesses.fr/fr/projets/petite-lecon-deconomie-appliquee/>

<http://haha.fr/>

## ETUDE DE CAS #1 - RÉALISATION DES ATELIERS COMMUNAUX DE POIGNY-LA-FORÊT (78)

Suite à un projet de création de logements, la commune de Poigny-la-Forêt a dû délocaliser ses ateliers communaux au coeur de la forêt de Rambouillet, près de ses équipements sportifs (vestiaires, terrain de football et tennis).

La commune a demandé au CAUE de l'accompagner dans ce projet.

Le caractère exceptionnel du site, les difficultés inhérentes au projet, les équipements en place dont certains vétustes, ont motivé une réflexion architecturale au-delà d'une simple réponse économique et quantitative au programme. Les nouveaux ateliers vont métamorphoser le site : plutôt qu'une simple juxtaposition, ateliers communaux et équipements sportifs sont englobés dans un tout cohérent. Les usages mêlent agents communaux, sportifs et public. Une partie de la toiture se soulève pour ménager un logement qui développe une terrasse et de larges baies sur la forêt.

Cette réalisation montre que des réponses élargies sont possibles, que cette démarche, au-delà de son programme, est transposable et que d'autres communes, d'autres élus, d'autres habitants peuvent se l'approprier pour répondre à un besoin spécifique de leur commune. Qu'il n'y a pas de «petits projets», que toute réalisation petite ou grande par la taille ou son programme exige une démarche de réflexion qui engage la qualité des paysages mais aussi le confort de vie des usagers et, au-delà, celui des habitants.

**Accompagnement CAUE depuis 2010** : étude préalable sur la localisation et l'opportunité des différents projets de la commune, conseils sur les programmes à réaliser, rencontre des partenaires (DDT 78 à propos de la lisière de forêt), élaboration du cahier des charges pour choisir les architectes en marché à procédure adaptée (MAPA) avec remise de prestation, conseil sur le choix des architectes et suivi du projet.

**Maîtrise d'ouvrage** : commune de Poigny-la-Forêt

**Maîtrise d'oeuvre** : Boidot Robin architectes ; Sunsquare, BET thermique et fluides

**Surface** : 356 m<sup>2</sup> Surface Plancher neuf, 89 m<sup>2</sup> Surface Plancher existante réhabilitée

**Calendrier** : études CAUE : 2010-2013 ; Choix du maître d'oeuvre : Signature des marchés : juin 2013 ; Permis de construire : février 2014 ; Démarrage travaux : février 2015 ; Livraison juin 2016.

**Coût total travaux** : 600 155 € HT, dont coût bâtiment : 552 430 € HT, aménagements extérieurs et clôture : 53 725 € HT

Honoraires de maîtrise d'oeuvre, OPC comprise, 59 835 € HT décomposés ainsi : honoraires architectes 52 735 € HT, thermique et fluides 3800 € HT; OPC 3 300 € HT

Contrôle et sécurité : 10125 € HT (bureau de contrôle : 4 630 € HT, CSPS : 5 495 € HT)

### Suggestions bibliographiques

Parcours Boidot-Robin. Dossier, Paul Bouet, D'Architectures 250, déc.16 / fév.17

Boidot Robin Ateliers municipaux et logements, Margaux Darrieus, AMC N°255 novembre 2016

Projet nommé au prix Mies Van der Rohe 2017, European Union Prize for Contemporary Architecture



Plan masse du projet



Vue de la galerie coté stade © Clément Guillaume



Vue depuis les terrains de tennis © Clément Guillaume

## LES INTERVENANTS

**THIERRY CONVERT**, MAIRE DE POIGNY-LA-FORÊT  
**PIERRE DUBOIS**, 1<sup>er</sup> ADJOINT, délégué à l'urbanisme  
**CHRISTIAN-PIERRE KULAWIK**, 3<sup>ème</sup> ADJOINT, délégué à la voirie



Vue depuis le terrain de football © Image tirée du film de Karine Dana

### **EMILIEN ROBIN ARCHITECTE, AGENCE BOIDOT ROBIN ARCHITECTES**

Diplômés de l'Ecole d'Architecture de Nantes (2007), après une activité en libéral pour chacun, Emilien Robin et Julien Boidot s'associent pour créer l'agence Boidot Robin architectes.

Ils interviennent dans des situations de commandes publiques en milieu rural, périurbain et sauvegardé. Leur attention se porte au préalable sur l'histoire élargie des lieux et des territoires sur lesquels ils interviennent. Tout en s'interrogeant sur le rôle de l'architecte aujourd'hui, ils tentent dans l'élaboration de leurs projets de décaler les repères culturels de leurs clients, et de proposer des écarts possibles avec le cadre normatif standardisé. Ils attachent une très grande attention à la présence et à la matérialité de leurs bâtiments, en utilisant les matériaux de manière brute et économe et en proposant des structures mixtes et des détails constructifs d'assemblages « fabriqués ». En 2005 et 2012 ils sont lauréats d'Euroman. En 2014, ils reçoivent les prix des albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) décernés par le Ministère de la Culture et de la Communication. En 2017, ils sont nommés au prix Mies van der Rohe - European Union Prize for Contemporary Architecture - pour leur projet d'ateliers communaux à Poigny-la-Forêt.



Restructuration pôle scolaire, Auffreville-Brasseuil (78), Boidot Robin arch.



Rénovation sanitaires camping municipal, Vaas (72), Boidot Robin arch., Cenomane, entreprise bois

## ETUDE DE CAS #2 - A - EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES DE MAYRES

« Nous ne faisons pas grand chose, mais ce que l'on fait est précieux ». Cette phrase de Boris Bouchet peut résumer l'aventure de cet aménagement minimaliste, conçu dans le cadre d'un budget restreint.

Avec ses 180 habitants éparpillés sur les 1250 ha de forêts et de prairies, Mayres n'est ni un lieu où l'on passe, ni un lieu où l'on va. Le rachat par la commune d'une grange en pierres, autrefois occupée par un restaurant, est l'occasion de créer une salle des fêtes en faisant peu de transformations.

La réflexion de l'architecte et la participation de la population sur le chantier, vont permettre au projet de se réaliser malgré le manque de moyens alloués à l'opération.

Utilisant les ressources du bâtiment (conservation du volume, des sols, des fermes et quelques murs en schiste), en en gardant le caractère et en le réorientant vers le paysage de la vallée, l'architecte concentre les fonctions servantes dans une extension qui, apposée à la façade deviendra l'entrée du bâtiment et le signal élégant de son caractère public.

En regard de la réflexion en amont de la réalisation à Poigny-la-Forêt, la réponse va, là aussi, au-delà de la question posée : resituer le projet dans le contexte et les ressources locales, offrir aux habitants et aux usagers des lieux confortables, adaptés et bien placés. Enfin, offrir au visiteur l'heureuse surprise d'un bâtiment échappant aux standards des constructions qui constituent aujourd'hui une grande partie du paysage de nos villages.



### **Extension et aménagement de la salle des fêtes de Mayres**

**Maîtrise d'oeuvre :** Boris Bouchet architectes ; Vasson (structure) ; AES (fluides) ; Agna (acoustique) ; CS2N (économie)

**Maîtrise d'ouvrage :** commune de Mayres (63)

**Coût :** 385 125 euros HT

**Surface :** 587 m<sup>2</sup>

**Calendrier :** 2012

### **INTERVENANT**

**CHRISTOPHE DESVIGNES**, architecte chef de projet, agence Boris Bouchet architecte

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

#### **AGENCE BORIS BOUCHET ARCHITECTE**

Diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, Boris Bouchet crée son agence en 2007, implantée à Clermont-Ferrand, Paris et Arlanc au coeur du Parc Naturel du Livradois-Forez. Elle compte aujourd'hui 5 collaborateurs et chefs de projets. En 2013, l'agence reçoit le prix de la première oeuvre attribué par le groupe AMC Le Moniteur et est lauréate de l'édition 2014 des albums jeunes architectes et paysagistes (AJAP) décernés par le ministère de la culture et de la communication.

## ETUDE DE CAS #2 -B- TRANSFORMATION D'UN ANCIEN CHAI VITICOLE A PLAUZAT

En 2015, la commune de Plauzat démarre une étude de faisabilité concernant la réhabilitation d'un ancien chai viticole en ruine, patrimoine central du secteur fortifié du village. Si l'objectif initial était simplement de sauver le bâtiment avant qu'il ne s'effondre, il s'agit d'y adjoindre rapidement un nouveau programme afin de rendre cet investissement utile à la ville.

Dans un premier temps, il fut évoqué que le bâtiment sur deux niveaux servirait à accueillir une exposition viticole actuellement hébergée par un particulier.

Craignant que cette exposition d'objets populaires, dont la valeur est essentiellement symbolique, ne soit suffisante pour animer la cave et valoriser l'investissement de la commune, l'architecte propose d'associer les expositions de petits patrimoines agricoles à des usages complémentaires plus attractifs pour les visiteurs. Au RDC, l'exposition viticole pourrait être associée à un bar à vins géré par la Cave Saint-Verny du village voisin. Au sous-sol, seraient implantés à moindre frais un espace bien-être avec des bains chauds et un sauna, dont la gestion serait assurée par la coopérative viticole.

La réhabilitation de l'édifice au budget très limité fait le choix de porter ses efforts sur des éléments stratégiques - escaliers d'entrée, débords de toit, création de nouvelles ouvertures. Les dessins d'exécutions, spécifiques et très détaillés, permettent de dépasser la pauvreté apparente des matériaux utilisés pour la construction. Les ouvrages en bétons bruts sont teintés dans la masse, se rapprochant de la teinte de pierre de pays, tandis que les coffrages traditionnels en planchettes de bois apportent des variations de textures.



### Réhabilitation de la cave Marc à Plauzat

**Maîtrise d'oeuvre :** Boris Bouchet architectes, Christophe Desvignes responsable projet ; Fy (structure) ; Enthalpie (fluides) ; CS2N (économie)

**Maîtrise d'ouvrage :** commune de Plauzat (63)

**Coût :** 130 000 € HT

**Surface hors d'eau :** 240 m<sup>2</sup>

**Calendrier :** Faisabilité : 2016 / Maîtrise d'oeuvre architecturale : 2017 / chantier en cours

## DISCUSSION AVEC LA SALLE

Animée par Elisabeth Rojat-Lefebvre, architecte, urbaniste, directrice du CAUE 78

### Participants :

Thierry Convert, maire de Poigny-la-Forêt  
Pierre Dubois, 1<sup>er</sup> adjoint  
Christian-Pierre Kulawik, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Emilien Robin, architecte  
Christophe Desvignes, architecte  
Annie Boyer, Christelle Berger et Bruce Plancke architectes conseillers CAUE78

### QUELQUES THÈMES ET PISTES À VERSER AU DÉBAT :

- > intervenir dans les petites communes, en milieu rural
- > l'importance de la réflexion en amont même dans les «petits projets»
- > le site comme moteur de réflexion
- > les contraintes comme force du projet
- > du remarquable dans le familier : banalité du programme et réponse architecturale remarquable
- > transposabilité des démarches et des opérations, singularité des projets
- > l'architecture comme vecteur de vitalité et de valorisation (patrimoniale, paysagère, urbaine, sociale)
- > Faire beaucoup avec peu : «optimiser chaque dépense pour offrir, à partir du besoin d'origine, des dimensions supplémentaires » (Simon Teyssou)
- > utilisation des ressources locales : bâtiment, matériaux, techniques constructives, entreprises

### Suggestions bibliographiques

OBRAS/COLLECTIF AJAP 2014, *Les Nouvelles Richesses*, Editions Fourre-Tout, 2016

Félix MULLE, «L'architecte médecin de campagne», article dans la revue *CRITICAT* n°13, Printemps 2014

*Adelfo SCARANELLO*, monographie, Les presses du réel, 2004

Dossier : «Les Grisons , un modèle culturel ?» *Revue D'A* n°231 - novembre 2014

Dossier : «Architectes de campagne», *Revue D'A* n°232 - décembre 2014/janvier 2015

*Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes (AJAP)* 2014 et 2016

#01

Saint-Illiers-La-Ville  
Revalorisation de centre-bourg



Mardi 21 Mars 2017

#02

Rambouillet  
Assemblée Générale du CAUE 78



Jeudi 1 Juin 2017

#03

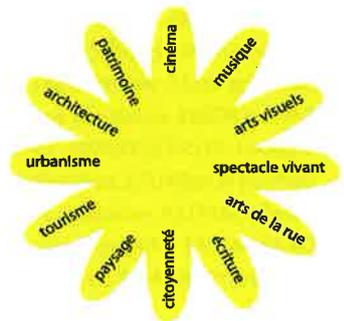
Poigny-la-Forêt  
Du remarquable dans le quotidien



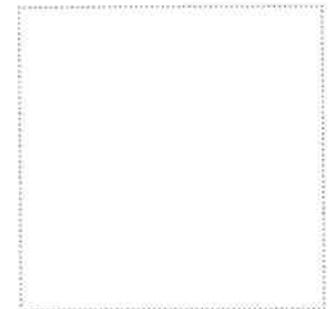
Mardi 26 Septembre 2017

#04

Manes-la-Jolie  
Le projet Palimpsestes  
Un outil pour fabriquer ensemble



Mardi 12 Décembre 2017



**CAUE 78**

CONSEIL D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
DES YVELINES

**40** ANS  
LOI SUR  
L'ARCHI-  
TECTURE  
1977 2017

Le CAUE 78 fait partie des CAUE d'Île-de-France et de la FNCAUE